

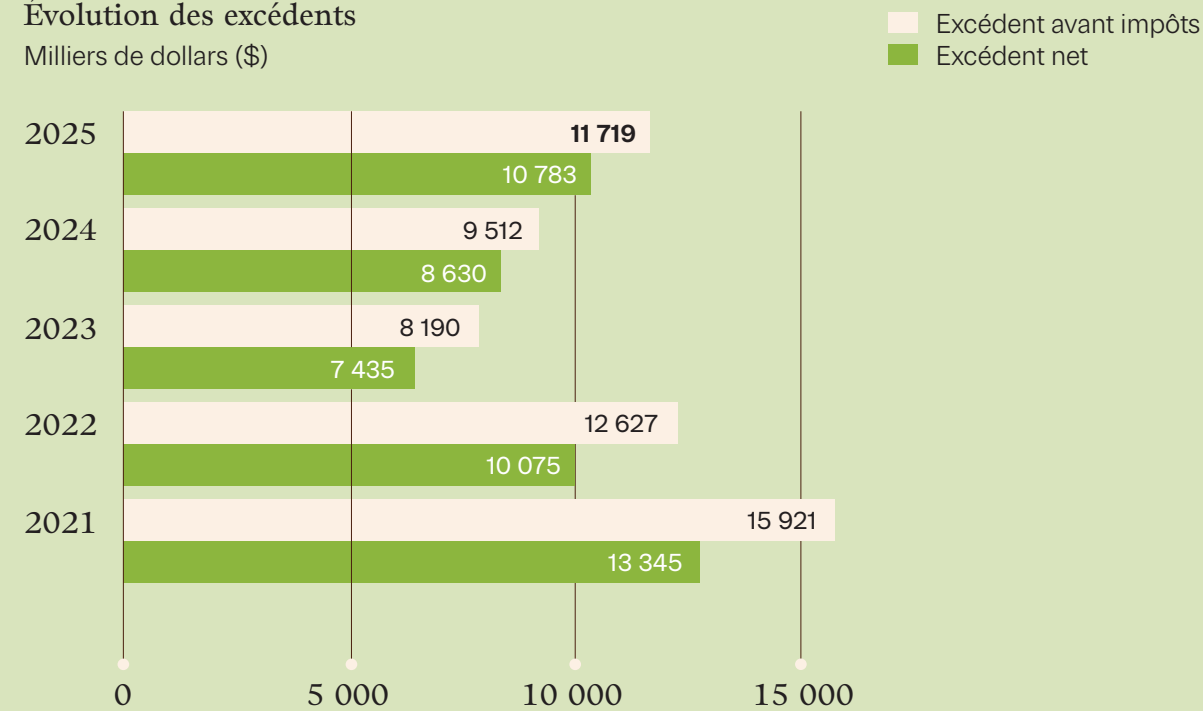


Rapport annuel
2024-2025

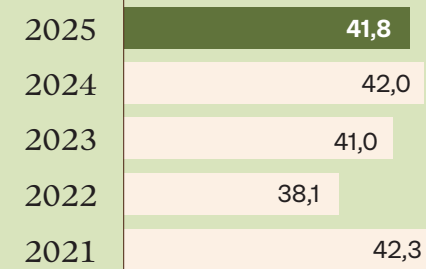

nutrinor
COOPÉRATIVE

Faits saillants

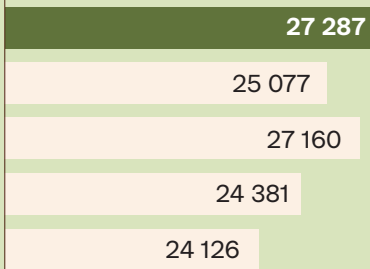
Évolution des excédents
Milliers de dollars (\$)



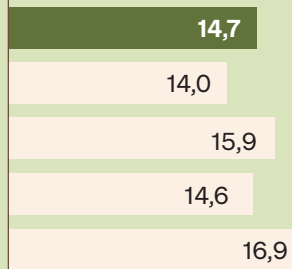
Ratio de l'avoir sur l'actif
Pourcentage (%)



BAIIA d'exploitation
Milliers de dollars (\$)



RANC
Pourcentage (%)



Nutriner Coopérative en bref

Au 2^e rang

Des grandes entreprises de propriété 100 % régionale ayant son siège social au Saguenay-Lac-Saint-Jean (classement Les Affaires 2025 des 300 plus grandes entreprises du Québec)

Propriétaires

995 productrices et producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Employés¹

Près de 1 000 dont 96 % travaillent au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Domaines d'activités

Agroalimentaire
Agriculture
Commerces de détail
Énergie

Places d'affaires

Capitale-Nationale
Côte-Nord
Lanaudière
Montérégie
Nord-du-Québec
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Chiffre d'affaires

770 M\$

Actifs

287 M\$

Table des matières

Faits saillants	02
Nutriner en bref	03
Mot du président	04
Mot du chef de la direction	06
Conseil d'administration	08
Équipe Stratégie et Leadership	09
Nos employés	10
Agroalimentaire	16
Agriculture	26
Énergie	32
Commerces de détail	38
Développement durable et engagement dans la communauté	44
États financiers	53
Renseignements statutaires	92

1. Dans ce document, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner les personnes sans distinction de sexe.

Mot du président



Le conseil d'administration de Nutrinor dresse un bilan positif de l'année 2024-2025, marqué par le travail rigoureux des équipes et l'engagement constant de ses membres. Ce rapport annuel témoigne de la force de notre coopérative, portée par un esprit collectif solide et profondément enracinée dans son territoire.

Les résultats financiers très positifs de cette année témoignent de la justesse de notre planification stratégique et de son adéquation avec les réalités du marché. La qualité de notre bilan financier nous offre ainsi la capacité d'aborder l'avenir avec confiance, en nous donnant les moyens de soutenir nos ambitions pour les prochaines années.

Au cours du dernier exercice, Nutrinor a poursuivi le déploiement de projets structurants dans l'ensemble de ses secteurs d'activités. Que ce soit en agriculture, en agroalimentaire, en énergie ou dans les commerces de détail, les initiatives mises de l'avant traduisent une volonté constante de consolider nos acquis, d'innover et de créer de la valeur pour nos membres et nos communautés. Ces avancées sont le fruit d'un savoir-faire collectif, d'une vision à long terme et d'un profond attachement à notre mission. À cet égard, la réussite de la dernière phase du déménagement de l'usine des viandes vers les nouvelles installations illustre de façon éloquent la rigueur, la mobilisation et la capacité d'exécution des équipes dans la réalisation de projets d'envergure.

Nutrinor tire sa richesse de la qualité du lien qu'elle entretient avec ses membres. Issue à l'origine d'un besoin commun en approvisionnement et en mise en marché des entreprises agricoles du territoire régional, la coopérative s'est construite et développée sur cette relation de proximité. Au-delà de ce fondement toujours actuel, il est essentiel de maintenir une vie associative dynamique et porteuse

de sens afin de nourrir le sentiment d'appartenance à notre entreprise collective. La tournée des membres, le Sommet Pacte agricole durable Nutrinor (PADN) et l'activité estivale en sont de précieux exemples, favorisant des échanges authentiques et renforçant durablement notre lien.

Les employés de Nutrinor sont au cœur même du succès de l'organisation. Ainsi, j'ai eu le privilège d'aller à leur rencontre et de m'adresser à eux lors du Gala reconnaissance tenu le 5 juin dernier. Prendre la parole au nom du conseil d'administration et des propriétaires de la coopérative a été un moment de grande fierté. J'ai tenu à souligner que, grâce à leur engagement et à leur professionnalisme, nos entreprises, bien ancrées sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, peuvent non seulement opérer, mais aussi se développer et prospérer. Les employés font pleinement partie de cette chaîne de valeur humaine et territoriale qu'est notre communauté agricole.

Je tiens à souligner le travail remarquable des membres du conseil d'administration, qui exercent leur rôle avec rigueur, respect et sens des responsabilités. Je remercie tout particulièrement la vice-présidente, Mme Pascale Maltais, pour son appui constant et sa précieuse collaboration tout au long de l'année. Je souhaite également souligner la qualité du travail de l'équipe de direction, placée sous la responsabilité de notre nouveau chef de la direction, M. Evans Fillion. Par son leadership, sa vision et son engagement, M. Fillion possède toutes les qualités requises et essentielles pour mener la coopérative à la réalisation de ses ambitions, dans un contexte en constante évolution.

Ce rapport annuel marque pour moi la conclusion de mon mandat à la présidence du conseil d'administration. Après plusieurs années

d'implication, je quitte mes fonctions avec confiance envers l'équipe en place et avec la conviction que Nutrinor est solidement positionnée pour l'avenir. J'ai eu le privilège de contribuer à une coopérative forte, innovante et profondément humaine, et j'en suis extrêmement reconnaissant.

Nutrinor demeure un projet collectif dont nous pouvons être fiers. Je souhaite que cette coopérative continue de rassembler, de faire rayonner notre savoir-faire et de soutenir des entreprises fortes et durables dans l'ensemble de nos secteurs d'activités, au bénéfice de notre région et des générations à venir.

Dominic Perron
Président du conseil d'administration

Mot du chef de la direction



C'est avec une grande fierté et humilité que je prends aujourd'hui la barre de Nutrinor, pleinement conscient de la responsabilité qui m'est confiée. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers le conseil d'administration, nos membres et l'ensemble de nos équipes pour la confiance qu'ils m'accordent. Ayant travaillé au sein de l'organisation depuis plusieurs années, je mesure pleinement son potentiel exceptionnel. Je crois profondément en la solidité de notre modèle d'affaires, en la pertinence de notre mission et en la force de notre collectif. Convaincu que

c'est ensemble que nous allons plus loin, je souhaite m'inscrire dans la continuité du travail remarquable accompli par nos prédécesseurs, tout en misant résolument sur l'innovation et les nombreuses possibilités qu'offre un environnement d'affaires en constante évolution. Je suis persuadé que le meilleur est à venir pour Nutrinor.

Depuis mon entrée en poste, il y a quelques mois, j'ai accordé encore plus d'attention à comprendre ce qui fait la force de notre coopérative. Une chose s'est rapidement imposée: ici, la performance est avant tout humaine. Elle prend racine dans l'engagement et la collaboration des équipes, et s'inscrit dans une culture saine où le travail accompli, les efforts et les réussites sont reconnus et valorisés. C'est cette conviction qui guide déjà mes actions et qui continuera d'orienter mon leadership.

Dans cette perspective, je suis animé par le dépassement et par l'atteinte de résultats à la hauteur du potentiel de notre modèle d'affaires. Pour moi, une organisation véritablement performante est une organisation qui innove, qui demeure agile, qui prend soin de ses gens et qui évolue de façon saine et durable.

Travailler et croître ne se fera jamais au détriment de la santé et de la sécurité de nos travailleurs. Aucune ambition de croissance ne saurait justifier une blessure, un compromis ou un raccourci. Je souhaite être un promoteur, au sein de l'organisation, d'une culture du *travailler bien, travailler mieux et travailler de façon sécuritaire*. Parce que si nos gens ne rentrent pas chez eux en santé et si nos clients ne reçoivent pas des produits de qualité, alors la croissance perd tout son sens.

La qualité du service constitue un autre pilier fondamental de notre réussite. Celle que nous offrons

à nos membres, à nos employés et à nos clients est ce qui nous distingue aujourd'hui. C'est ce qui continuera de nous distinguer dans un contexte où la technologie et les données occuperont une place toujours plus importante. Dans cet environnement en transformation, je souhaite préserver et valoriser ce qui fait notre différence : la relation humaine, l'écoute, la proximité et le souci sincère du travail bien fait.

Cet engagement envers l'humain se reflète également dans notre profond attachement à nos communautés. Solidement ancrée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, notre coopérative s'appuie sur l'engagement de ses équipes pour contribuer activement à la vitalité et à la prospérité du territoire, où œuvrent près de 96% de nos quelque mille employés.

Fidèle à son modèle coopératif, Nutrinor poursuit le développement de ses activités dans une logique de création de valeur durable. Au cours de la dernière année, cela s'est traduit par un volume d'affaires de 770 millions de dollars, une richesse qui est mise au service de nos opérations, de l'innovation, de l'amélioration continue de nos services et du développement durable de nos territoires. Ce résultat illustre la pertinence de notre modèle distinctif où la richesse créée est réinvestie au bénéfice de la collectivité. Nutrinor appartient à ses membres producteurs, et son succès est intimement lié à celui des régions où elle est présente.

L'année écoulée a été caractérisée par la poursuite de chantiers structurants et la concrétisation de plusieurs initiatives à travers l'ensemble des secteurs. Nous avons poursuivi la modernisation de nos opérations et de nos infrastructures, amorcé un virage numérique porteur et déployé des projets favorisant l'agilité, l'efficacité et la collaboration. Parallèlement, des initiatives en reconnaissance, en développement des compétences ainsi qu'en santé et sécurité ont

soutenu l'engagement des équipes et la pérennité de nos opérations.

Comme de nombreuses organisations, nous avons dû composer avec un contexte exigeant: fluctuations tarifaires, inflation persistante, enjeux énergétiques et nouvelles réalités liées à la main-d'œuvre. Grâce à l'agilité, à la solidarité et au professionnalisme de nos équipes, ces défis ont été abordés avec rigueur et lucidité, dans une perspective d'apprentissage continu et d'amélioration.

Tournés vers l'avenir, nous poursuivrons nos efforts pour mobiliser les talents, renforcer notre orientation client, soutenir l'amélioration continue et valoriser des pratiques toujours plus durables. Ces priorités guideront nos décisions et nos actions, dans le respect de notre identité.

À toutes et à tous, je tiens à exprimer ma reconnaissance. Votre engagement, votre fierté et votre expertise donnent tout son sens à Nutrinor. C'est avec confiance et détermination que je poursuis, avec vous, cette mission collective qui fait notre force et notre singularité.

Evans Fillion
Chef de la direction

Conseil d'administration

1. Dominic Perron, président
Administrateur depuis 2012



2. Pascal Gilbert
Administrateur depuis 2018



3. Paméla Maltais
Administratrice, poste relève depuis 2024



4. Pascale Maltais
Vice-présidente depuis 2019



5. Louis Taillon
Administrateur depuis 2024



6. Raphaël Lepage
Administrateur depuis 2023



7. Normand Lapointe
Administrateur depuis 2017



8. Simon Boily
Administrateur depuis 2019



9. Samuel Côté
Administrateur depuis 2025



10. Guillaume Bergeron
Administrateur depuis 2025



Équipe Stratégie et Leadership



De gauche à droite :

Marc Landry, Vice-président Administration et chef de la direction financière
Marie-Claude Paradis, Vice-présidente Ressources humaines
Evans Fillion, Chef de la direction
Chantale Bélanger, Vice-présidente Agriculture
Alexandre Mc Elhaw, Vice-président principal Agroalimentaire

Nos employés

EN BREF

Nos employés par domaine d'activités au 31 octobre 2025

Agroalimentaire
426

Agriculture
67

Énergie
72

Commerces de détail
335

Corporatif (administration)
56

Total
982

Tous types de poste confondus, **34 %** des employés sont des femmes et **66 %** des hommes.

Chez les **233 gestionnaires et cadres**, les **femmes** comptent pour **48 %** et les **hommes 52 %**.



Nos employés

Renforcer la proposition de valeur aux talents

En 2024-2025, Nutrinor a poursuivi l'actualisation de sa proposition de valeur aux talents, essentielle dans un marché du travail en évolution constante.

Cette démarche, soutenue par des sondages internes ainsi que des groupes de discussion, visait à comprendre plus finement les attentes des employés et des candidats et à assurer une cohérence réelle entre ce que Nutrinor promet et ce que les équipes vivent au quotidien.

De plus, une tournée des leaders a également été réalisée pour aller à la rencontre des gestionnaires et des personnes ayant des rôles de leaders au sein de l'organisation. Celle-ci avait comme objectif d'engager un dialogue sur plusieurs facettes de leurs rôles et en comprendre davantage sur leur expérience.

Les résultats de ces actions témoignent d'un haut niveau d'engagement, de fierté et d'attachement à Nutrinor. L'identité régionale forte, la qualité des produits et les valeurs humaines de la coopérative demeurent des leviers mobilisateurs, des constats déjà observés lors d'un sondage interne réalisé en 2022 et réaffirmés par les équipes dans la dernière année. Cette démarche a aussi mis en lumière l'importance de la communication interne et du soutien opérationnel. D'ailleurs, ce sont deux leviers qui ont été rapidement activés après la tournée des leaders réalisée en 2025, notamment par le déploiement d'une infolettre mensuelle, la diffusion accrue d'information sur le portail de communication interne (La Ruche) et l'amélioration de la fréquence des communications destinées aux employés.



Réinventer la reconnaissance et les moments collectifs

Après une pause de quelques années, Nutrinor a remis de l'avant son événement phare : **le Gala reconnaissance**.

Pendant quelques heures, tout le grand Nutrinor était rassemblé et les opérations étaient au ralenti afin de permettre au plus grand nombre d'employés de souligner les contributions marquantes des équipes. Cinq projets majeurs ont été mis en lumière pour leur portée stratégique et leur impact transversal dans l'organisation.

Produits agroalimentaires issus de l'agriculture durable

Depuis 2020, le Pacte agricole durable Nutrinor (PADN) nous rassemble autour de pratiques agricoles plus responsables. Grâce à votre engagement, nos produits issus de l'agriculture durable rayonnent aujourd'hui à travers le Québec.

Acquisition de la halte services de Dolbeau-Mistassini

Dans un échéancier très serré, nos équipes Énergie et Commerces de détail ont uni leurs forces pour procéder à la réouverture d'une halte services, désormais opérée sous la bannière Nutrinor.

Projet Pigeon – Centre de grains de Saint-Bruno

Ce projet, mené par le domaine Agriculture, a permis de moderniser le centre de grains, d'accroître la capacité d'entreposage, d'améliorer la sécurité et les conditions de travail et de regrouper les opérations à Saint-Bruno.

Relocalisation des opérations des charcuteries

En 2024, toutes les opérations de Charcuterie Fortin ont été regroupées dans un nouveau site à Alma, mettant fin à la gestion entre deux usines. Ce changement majeur a été rendu possible grâce à l'engagement, la collaboration et le savoir-faire de nos équipes.

Virage numérique

Le virage numérique est bien lancé chez Nutrinor. Il vise à simplifier notre quotidien, améliorer notre efficacité, augmenter la productivité, pallier le manque de main-d'œuvre et renforcer la connexion entre nos équipes. Ensemble, on bâtit un Nutrinor plus agile, plus connecté et toujours aussi humain.

Ces moments collectifs permettent notamment de mettre en lumière les gens engagés de l'organisation ainsi que de permettre le maillage entre nos secteurs d'activité diversifiés.

Nos employés

Bonifier l'expérience des employés et des clients par l'innovation numérique

Nutrinor a amorcé un chantier majeur visant à doter la coopérative d'un progiciel intégré, une transformation structurante destinée à renforcer la cohérence des opérations, à faciliter le travail des employés et à accroître la productivité dans tous les secteurs.

Ce chantier s'est amorcé dans le domaine de l'Énergie, où l'agilité opérationnelle constitue un enjeu clé. L'implantation du progiciel permettra notamment de mieux répondre aux exigences de certains clients, dont les façons de travailler requièrent des processus et des outils technologiques adaptés.

Les équipes de l'Énergie, en collaboration avec les équipes des autres secteurs, ont franchi une importante phase d'apprentissage, axée sur l'analyse des besoins, la définition des processus et les tests. Les apprentissages réalisés à cette étape serviront de fondement pour le déploiement progressif du progiciel à travers la coopérative.

Accompagner la transformation numérique... avec l'humain au centre

La transformation numérique s'est poursuivie à un rythme soutenu, guidée par une intention claire : soutenir les équipes dans l'adoption des nouveaux outils et élever les compétences dans cette sphère.

L'accompagnement s'est concrétisé par des actions structurantes :

- formation des gestionnaires et équipes ciblées;
- développement des compétences numériques;
- lancement du Lab numérique;
- création d'un cadre d'apprentissage continu basé sur la transformation plutôt que sur la simple gestion du changement.

À cela s'ajoute une initiative en communication : Les Chroniques de la Transfo, une série de courtes vidéos maison diffusées dans les secteurs.

Ces capsules présentent les coulisses du projet numérique, les avancées, les défis et les prochaines étapes, avec un ton simple et humain.

Cette combinaison d'accompagnement, de formation et de communication aide à élever la maturité numérique des secteurs et à renforcer la confiance face aux méthodes de travail de demain.

«Ce chantier majeur pour les prochaines années chez Nutrinor passe d'abord et avant tout par l'adhésion et l'engagement de nos collaborateurs. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un défi majeur, dont le succès passera par l'humain».

- Marie-Claude Paradis,
Vice-présidente Ressources humaines.

Se connecter autrement

Au cours de l'année, l'Équipe des communications a déployé Viva Engage afin de rapprocher les employés de Nutrinor, issus de secteurs et de territoires diversifiés. Cette plateforme collaborative, au ton plus informel, a permis de favoriser des échanges synchrones et asynchrones tout en rendant le virtuel plus humain.

Viva Engage a offert un espace commun pour partager, discuter et mettre en valeur le quotidien de la coopérative, au-delà des silos organisationnels. Cette initiative a contribué à renforcer les liens entre les équipes, à stimuler le sentiment d'appartenance et à soutenir une culture de collaboration à l'échelle de Nutrinor.

Former plus vite, former mieux

Dans le contexte du marché du travail d'aujourd'hui, la formation devient un levier stratégique, un vecteur de rétention et une promesse faite aux employés : leur donner les moyens de progresser dans leur rôle, d'aspirer à faire évoluer leur carrière chez Nutrinor et d'acquérir des compétences durables.

Pour soutenir la relève et assurer la continuité opérationnelle, il est évident pour Nutrinor que la formation doit être structurée pour l'ensemble des métiers.

- guides d'apprentissage spécifiques pour chaque tâche, dont le tiers est déjà complété ;
- intégration de la plateforme Moodle, facilitant l'accès aux contenus et aux parcours ;
- processus de transfert de connaissance afin de protéger la connaissance organisationnelle pour assurer la pérennité de notre savoir-faire et notre intelligence collective.

Santé, sécurité et leadership : une culture en action

L'année 2024-2025 a marqué un tournant dans notre culture de santé et sécurité au travail (SST).

Une conviction simple a guidé cette démarche : le leadership influence la sécurité.

Les gestionnaires ont été accompagnés pour intégrer davantage la SST dans leurs actions et leurs communications quotidiennes.

Programme des pétales en bref :

Le concept des pétales Nutrinor encourage l'adoption de saines habitudes de vie en valorisant le mouvement au quotidien. En plus de reconnaître l'effort individuel, il favorise la motivation collective en incitant les employés à bouger ensemble et à s'inspirer mutuellement, tout en offrant des occasions de reconnaissance par le biais de récompenses.

Plusieurs initiatives structurantes ont été mises en place :

- renforcement de nos pratiques de prévention : déploiement du réflexe préventif dans l'ensemble de nos secteurs;
- création d'une communauté de pratique SST;
- implantation d'une nouvelle application pour simplifier les suivis et la visibilité de notre performance;
- considération et intégration plus accrue et soutenue des risques psychosociaux.

L'objectif est d'ancrer la SST comme un réflexe collectif et positif, intégré naturellement aux pratiques quotidiennes, et non seulement comme une série d'obligations techniques, afin qu'elle soit portée par tous : pour soi, pour ses collègues et pour la clientèle.

Santé globale et mieux-être : une priorité partagée

Au cours de la dernière année, le Comité Santé et mieux-être a poursuivi son travail pour encourager les saines habitudes de vie et soutenir un environnement de travail équilibré. Le lancement du programme des pétales Nutrinor, invitant les employés à intégrer davantage d'activité physique et de gestes favorisant le bien-être, a suscité un engagement notable avec plus de 650 participations et près de 2 300 pétales accumulés.

Agroalimentaire



EN BREF

Régions

- Lanaudière
- Montérégie
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

800 produits commercialisés

Nos entreprises

- Boucherie Charcuterie Perron
- Boulangerie du Royaume
- Charcuterie Fortin
- Eau de source Nutrinor
- Fromagerie Perron
- La Fromagerie Champêtre
- Nutrinor Produits laitiers
- Royer Groupe Laitier



Un transformateur agroalimentaire important au Québec

Nutrinor coopérative figure au 20^e rang des plus grandes entreprises en transformation alimentaire au Québec, selon Les Affaires.

Une année de défis assumés et de fondations solides

L'année 2024-2025 a été marquée par une volonté claire d'optimiser nos opérations et de renforcer les synergies au sein de Nutrinor Agroalimentaire. Après plusieurs années d'acquisitions et de croissance soutenue, les équipes se sont concentrées sur l'intégration harmonieuse des actifs, la montée en capacité des usines et l'amélioration continue de la performance.

Valoriser la durabilité, de la ferme à la table

L'agriculture durable est désormais au cœur du développement produit.

Les gammes issues du Pacte agricole durable Nutrinor (PADN) se multiplient : cheddars vieillis Perron issus d'agriculture durable, laits certifiés «vaches en liberté^{MD}». Ces produits traduisent un engagement tangible entre les producteurs membres et la clientèle.

« Nous devons maintenant aller plus loin : éduquer, expliquer, faire comprendre ce qu'est l'agriculture durable à travers nos produits. C'est une démarche de communication autant que d'innovation »,

– Alexandre Mc Elhaw,
Vice-président principal Agroalimentaire

Pour Nutrinor, l'agriculture durable est une façon de produire qui améliore simultanément la performance économique des fermes, le bien-être des personnes et des animaux, ainsi que la santé des sols et de l'environnement. Elle se traduit par des pratiques mesurées : réduction des intrants, respect du bien-être animal, meilleures conditions de travail et protection de la biodiversité, afin d'offrir des produits plus responsables et traçables.

164 tonnes de plastique en moins

Nutrinor a mis fin à la mise en marché de ses bouteilles d'eau de 500 ml.

Cette décision permet de retirer 164 tonnes de plastique de la circulation chaque année. L'usine d'Hébertville concentre désormais ses activités sur les formats de 18 litres qui sont réutilisables. Ce processus est mieux aligné avec les objectifs de développement durable de la coopérative.

Des partenariats qui ouvrent des portes

L'année 2024-2025 a aussi été marquée par la consolidation des relations commerciales.

Les grandes bannières conventionnelles reconnaissent désormais Nutrinor comme un acteur important du marché agroalimentaire québécois.

Grâce à une approche de gestion de catégorie et de conseil, l'entreprise accompagne ses partenaires dans la définition des assortiments et des stratégies promotionnelles.

De nos fermes d'ici aux tables du Québec

Présente du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Repentigny en passant par Boucherville, Nutrinor Agroalimentaire incarne la fierté coopérative sur tout le territoire.

Chaque produit vendu, chaque entente conclue représente des emplois de qualité et des retombées économiques dans les communautés concernées.

La proximité avec les producteurs, la présence accrue dans les épiceries locales et la collaboration entre les équipes agroalimentaires et de détail, notamment pour mettre en valeur les produits Nutrinor dans les haltes services, renforcent cette cohérence : de la ferme à la table, littéralement.



VIANDES

Fortin : une identité revisitée pour une marque ancrée dans la tradition

Les produits de la Charcuterie Fortin, présents dans le quotidien des familles d'ici depuis plus de 60 ans, ont entrepris une transformation majeure. Les nouveaux emballages plus colorés et intuitifs améliorent la visibilité en magasin et facilitent l'expérience d'achat, mais surtout permettent aux produits de se démarquer de la compétition. Le logo modernisé reflète la fierté régionale et renforce l'ancrage de la marque dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La transition en magasin a débuté à l'automne 2025 et sera soutenue par une campagne provinciale en 2026. Déjà en ligne, le nouveau site web présente une marque renouvelée où modernité et authenticité se rencontrent.



Les nouveaux emballages de la Charcuterie Fortin.

Le jambon blanc Perron apprécié des Québécois

Le jambon blanc de la Boucherie Charcuterie Perron, préparé à la main depuis plus de 100 ans dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été le jambon le plus vendu au Québec dans les bulles de service des grandes bannières conventionnelles.



Un an après l'inauguration de l'agrandissement de l'usine de transformation des viandes d'Alma : des progrès encourageants sur le plan environnemental

Un an après l'agrandissement de l'usine de transformation des viandes d'Alma, les données indiquent des avancées positives : les émissions totales de gaz à effet de serre ont enregistré une réduction de 10,25%.

Ces améliorations découlent entre autres de :

- une diminution liée à l'énergie (-7 %);
- une réduction associée au transport (-15 %), notamment grâce à la fin des déplacements entre les deux anciens sites.

Ces résultats témoignent de progrès concrets et encouragent l'organisation à poursuivre ses efforts vers une production toujours plus responsable.

FROMAGES

Perron : une relance qui porte ses fruits en 2024-2025

La refonte de l'image de marque lancée en août 2024 a repositionné le fromage Perron comme symbole d'authenticité et de fierté régionale. En quelques mois, les ventes de cheddars ont augmenté de plus de 7% et plusieurs grandes bannières conventionnelles ont exprimé leur intérêt pour étendre la présence de la marque en magasin.

La reconnaissance a également été au rendez-vous sur la scène internationale. Au SIAL Canada, la Fromagerie Perron a obtenu deux titres de Champion :

- Cheddar 6 à 12 mois (1 an)
- Cheddar 12 à 24 mois (2 ans)

Ces distinctions confirment le savoir-faire des équipes et renforcent le positionnement premium de la marque.



Champêtre : le savoir-faire mis en lumière

La Fromagerie Champêtre a bénéficié d'une belle visibilité médiatique. Une vidéo produite en collaboration avec le restaurant LE GRAS DUR de Montréal a mis en avant la qualité du fromage en grains Champêtre. Les consommateurs ont pu découvrir ce qui fait sa réputation : lait local livré chaque jour, fromagers d'expérience et recette maison offrant texture et goût authentique.

Une automatisation au service de l'efficacité opérationnelle

La Fromagerie Champêtre a franchi une étape importante dans l'optimisation de ses opérations avec l'implantation d'un système semi-automatisé de mise en boîte du fromage en grains. Cette amélioration structurante permet désormais un comptage automatique et rigoureux des sacs, un contrôle systématique des poids et une mise en boîte uniforme, assurant une qualité constante, l'élimination des erreurs et une réduction significative des pertes.



Mis en service au printemps 2025, ce projet soutient le traitement efficace de volumes élevés, pouvant atteindre l'équivalent de 50 000 sacs par jour, tout en allégeant considérablement les tâches manuelles. L'automatisation de ces opérations renforce l'efficacité globale contribuant ainsi durablement à la performance et à la pérennité des opérations.

PRODUITS LAITIERS

Une production en croissance

Plus de 38 millions de litres de lait ont été transformés à la laiterie d'Alma cette année, soit environ 7 millions de plus qu'il y a dix ans. Cette croissance témoigne de la vitalité du secteur et de la volonté de transformer davantage de lait dans la région, ce qui génère des retombées directes pour les producteurs membres.

Gala Performance laitière : célébrer l'excellence

En mars, Nutrinor a tenu son premier Gala Performance laitière, mettant en lumière 28 fermes membres pour leurs performances en protéines et en gras au réservoir. Cet événement a permis de souligner l'expertise, la rigueur et la passion des producteurs et productrices qui nourrissent le Québec chaque jour.



BOULANGERIE DU ROYAUME

Nourrir les institutions d'ici

La Boulangerie du Royaume a franchi une étape importante cette année en intégrant ses pains frais dans les hôpitaux de la région grâce à une collaboration avec le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soutenue par la Table bioalimentaire régionale.

Ce projet, rendu possible par la Politique bioalimentaire du Québec, met davantage de produits d'ici dans les assiettes d'ici. Il a également bénéficié d'une mise en lumière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et d'une capsule réalisée par la journaliste culinaire Allison Van Rassel, offrant un regard privilégié sur le travail des équipes de la boulangerie.

Cette avancée confirme le rôle de Nutrinor comme acteur majeur de l'approvisionnement institutionnel en produits locaux.

Une nouvelle route de livraison qui redynamise la croissance

La Boulangerie du Royaume a repris cette année sa route de livraison dans le haut du Lac-Saint-Jean, rétablissant ainsi une présence complète sur l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette reprise a permis de reprendre contact avec plusieurs détaillants de la région et de renforcer la place des pains dans les commerces.

Les premiers mois qui ont suivi la relance ont déjà démontré une hausse encourageante des volumes et une réponse positive de la clientèle. Cette progression soutient la consolidation de la boulangerie et ouvre la porte à de nouvelles occasions de mise en marché et de développement auprès des partenaires alimentaires.



ROYER GROUPE LAITIER

Vision internationale et expertise certifiée

Royer Groupe Laitier a démontré une grande résilience en 2024-2025. Malgré des tensions commerciales internationales, l'équipe a atteint ses cibles budgétaires grâce à une gestion rigoureuse et une capacité à anticiper les tendances du marché.

La présence au *Gulf Food Manufacturing de Dubaï* pour une troisième année consécutive a renforcé la visibilité de la marque CanadaLac et mis en valeur la qualité des ingrédients laitiers canadiens. Royer Groupe Laitier a su sécuriser davantage ses approvisionnements en protéines dans un contexte mondial tendu et optimiser la gestion des surplus de gras.

Certifié BRCGS, incluant le standard *Agents and Brokers*, Royer Groupe Laitier maintient un système robuste de gestion de la sécurité et de la qualité. Cette norme internationale, dédiée aux entreprises qui agissent comme intermédiaires sans manipuler directement les produits, confirme que Royer Groupe Laitier applique les meilleures pratiques de l'industrie pour assurer la conformité et la fiabilité de ses opérations. Le groupe poursuit également sa culture d'innovation en misant sur la formation continue en intelligence d'affaires, gestion du risque et technologies émergentes.



Un ancrage coopératif

Au-delà des marchés internationaux, Royer Groupe Laitier incarne pleinement les valeurs de Nutrinor : la durabilité, la transparence et la fierté régionale.

Ce rattachement à la coopérative renforce la crédibilité de l'entreprise et ouvre des perspectives de synergies avec d'autres secteurs, notamment dans la gestion de risque et la transformation numérique.



Agriculture



EN BREF

Région

Saguenay–Lac-Saint-Jean

34 900 tonnes de moulées et suppléments d'alimentation fabriqués à la meunerie de Saint-Bruno destinés aux animaux de la ferme, en plus de 550 tonnes de moulées biologiques

2 centres de grains

15 poulaillers comptant

2,3 millions de poulets élevés sans antibiotiques

Deux pondoirs avec une production de 1,7 million de douzaines d'œufs, dont 594 000 douzaines par des poules en liberté

Agriculture

L'agilité au cœur de la croissance

L'année 2024-2025 aura été marquée par une série de réussites majeures pour le secteur de l'agriculture de Nutrinor coopérative. Grâce à une connaissance fine du terrain, une capacité éprouvée à agir rapidement et une agilité distinctive, les équipes ont pu saisir de nombreuses occasions ponctuelles permettant de livrer une performance record tout en faisant avancer des projets porteurs pour la durabilité du territoire.

Obtention de quotas pour le poulet à griller : une victoire collective régionale

Après près de huit années de démarches soutenues auprès des Éleveurs de volailles du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont obtenu le droit d'acquérir des quotas de poulet à griller.

Quatre producteurs ont concrétisé des projets, dont deux nouvelles constructions. Nutrinor les a accompagnés à chaque étape : analyse de faisabilité, démarches juridiques, obtention des autorisations. Cette avancée crée de nouvelles possibilités de diversification pour les fermes régionales et contribue à favoriser l'accès pour la relève.

Saisir les occasions : l'agilité comme moteur

Lorsque la grippe aviaire a provoqué une pénurie d'œufs à l'échelle nord-américaine, Nutrinor a su réagir rapidement. En partenariat avec un producteur laitier, un bâtiment a été converti en pondoir temporaire pour héberger des poules pondeuses qui ont atteint la fin de leur cycle de production optimale et soutenir l'approvisionnement provincial. Ce projet, prévu à l'origine pour quatre mois, a finalement permis douze mois de production, ce qui a généré des revenus importants tout en diversifiant les activités du producteur.

De même, la conversion d'une porcherie en poulailler a permis de réduire les pertes, d'améliorer la rentabilité et de renforcer les pratiques durables. Le bâtiment sert maintenant de projet pilote, notamment grâce à l'installation de récupérateurs de chaleur qui contribuent à la réduction des coûts de chauffage et à la diminution des émissions des gaz à effet de serre (GES).



Innovation et agriculture durable

Le Pacte agricole durable Nutrinor (PADN) poursuit sa progression. En 2024-2025, 90 % des suivis annuels ont été complétés, ce qui démontre l'engagement des producteurs membres et la rigueur des équipes. De plus, le nombre d'adhésions a augmenté de 6,4 % depuis 2023-2024.

Nombre d'adhésions au PADN par type de production (au 31 octobre 2025)

Type de production :	Nombre d'adhérents
Production laitière :	94
Production maraîchère :	12
Grandes cultures :	16
Production bovine :	7
Production avicole :	2
Production de veaux de grain :	1
Production porcine :	1
TOTAL	133

Les objectifs ont été bonifiés afin d'intégrer un volet plus précis sur les GES ainsi qu'un axe dédié à la santé et à la sécurité à la ferme. Ce dernier invite les producteurs à mettre en place des actions concrètes pour prévenir les cinq principaux risques présents sur les exploitations agricoles. À travers ces ajouts, Nutrinor réaffirme sa volonté de promouvoir une agriculture qui allie performance économique, santé des sols et qualité de vie des familles agricoles.



Agriculture

1 000 arbres plantés

Cette année, un total de 1 000 arbres a été planté sur la bande riveraine des terres de la Ferme Javie, une ferme engagée dans le Pacte agricole durable Nutrinor (PADN). Ensemble, producteurs et employés ont posé un geste concret pour la planète et pour l'avenir de notre agriculture régionale. Cette initiative met donc en lumière toute la force du modèle coopératif et l'importance d'agir collectivement pour un avenir plus vert.

Des services modernisés et une efficacité accrue

Le service d'arrosage à forfait a connu une année exceptionnelle avec 5 000 hectares supplémentaires traités. La numérisation du processus permet maintenant une communication directe avec les équipements d'arrosage, ce qui optimise les interventions et améliore la rapidité, la précision et la traçabilité des services offerts aux producteurs.

Former et mobiliser comme moteur de pérennité

Au-delà des performances, la cohésion des équipes demeure un élément essentiel. Les formations en habiletés relationnelles et la proximité avec les producteurs ont renforcé la collaboration générale. Nutrinor mise sur cette approche pour continuer d'attirer et de retenir des talents engagés, ce qui constitue un pilier fondamental pour soutenir l'innovation et la pérennité du secteur agricole coopératif.



Énergie



EN BREF

Régions

- Capitale-Nationale
- Côte-Nord
- Nord-du-Québec
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

Nos entreprises

- 9 haltes Entreprises Nutrinor énergies
- Propane MM
- Propane Nord-Côtier
- Nutrinor-Gilbert Énergie renouvelable

PROPANE

Une capacité éprouvée pour desservir nos clientèles

Dans un hiver particulièrement rigoureux, marqué par des tensions d'approvisionnement au Québec, le domaine Énergie de Nutrinor a démontré une grande agilité. Grâce à une planification rigoureuse, à des partenariats solides et à nos infrastructures stratégiques de grande capacité, la coopérative a assuré la distribution de propane sans interruption. Les volumes ont été maintenus en hausse, ce qui confirme la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement de Propane MM pour les clientèles agricoles, commerciales, industrielles et résidentielles.

Étendre et renforcer notre ancrage dans les territoires nordiques

En octobre 2025, Propane MM et Solugaz ont conclu une entente de transfert de territoires couvrant le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la grande région de Québec. Cette collaboration permet à chaque entreprise de concentrer ses ressources sur ses marchés naturels, d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'améliorer la qualité de service à la clientèle.

Pour Propane MM, cette transition renforce son positionnement dans les régions plus nordiques, un territoire où la coopérative souhaite consolider son rôle de chef de file.

Cette démarche reflète la volonté de Nutrinor de croître de manière responsable, tout en demeurant fidèle à ses valeurs de proximité, de fiabilité et d'ancrage régional.

PÉTROLE

Maîtriser la logistique pour gagner en efficacité

L'année 2024-2025 a marqué l'aboutissement d'une importante réorganisation logistique. L'internalisation d'une partie du transport a accru l'autonomie et la rentabilité du secteur.

De plus, l'acquisition d'un nouveau camion, d'un bi-train de produits pétroliers ainsi qu'une remorque de quatre essieux permettent une plus grande capacité de livraison et un meilleur service auprès des clientèles éloignées.

CROISSANCE DES PARTENARIATS

Sur le plan commercial, le domaine Énergie a consolidé plusieurs ententes stratégiques, notamment des contrats à long terme avec des acteurs importants de l'industrie forestière régionale et de l'industrie minière.

Ces collaborations démontrent la capacité de Nutrinor à répondre à des besoins énergétiques complexes tout en conservant son approche de proximité.



Énergie

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

L'installation de capteurs de niveau chez les clients des produits pétroliers permet désormais d'anticiper plus précisément les besoins de remplissage, optimisant les déplacements et réduisant les émissions de GES.

Le domaine Énergie a également joué un rôle de précurseur dans le chantier de transformation numérique de Nutrinor, notamment par l'amorce de l'implantation d'un progiciel intégré. Les travaux réalisés au cours de l'exercice ont permis de poser des bases solides en matière d'analyse des besoins et de définition des processus.

– Pour en savoir plus sur ce chantier structurant et son déploiement à l'échelle de la coopérative, voir la section *Nos employés*.

ÉNERGIES RENEUVELABLES

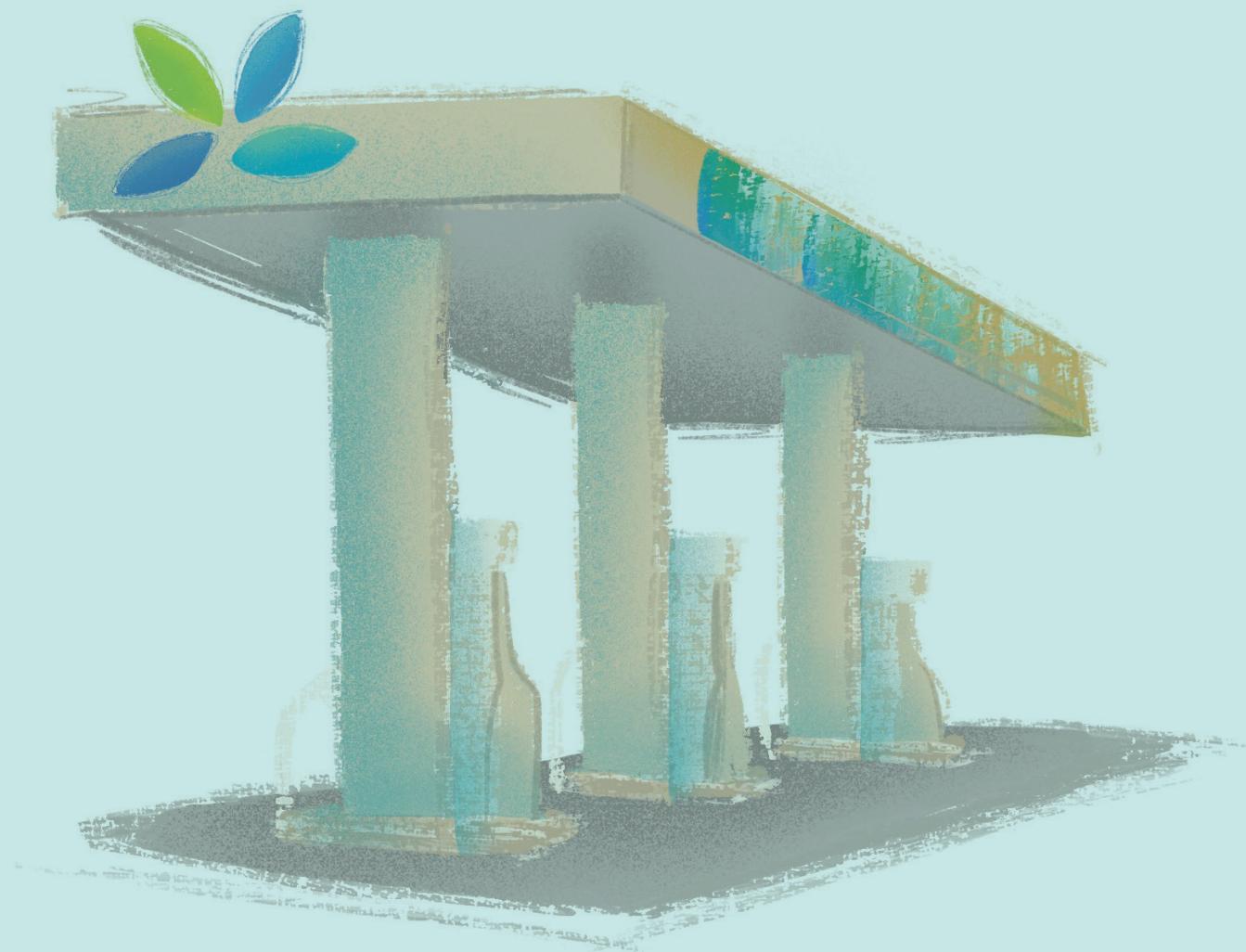
Nutrinor-Gilbert Énergie renouvelable : une année d'avancées structurantes

Le Parc éolien de la Dune-du-Nord a maintenu une performance solide, tant sur le plan de la production que de la disponibilité. Parallèlement, plusieurs projets ont progressé de façon ordonnée, notamment le projet éolien du Haut-Du-Lac, qui a franchi une étape significative avec la mise en place d'équipements de mesure et la collecte de données, ainsi que la signature de baux pour des projets solaires dans différentes régions du Québec et du Nord-du-Québec.

L'année a également été ponctuée de jalons structurants, dont l'inscription du projet éolien de Grosse-Île au plan de décarbonation des Îles-de-la-Madeleine d'Hydro-Québec et l'avancement des démarches environnementales, ouvrant la voie aux prochaines étapes. Dans un contexte réglementaire et stratégique désormais plus clair pour le secteur, Nutrinor-Gilbert Énergie renouvelable poursuit son développement avec rigueur, en misant sur des projets bien ancrés dans les milieux et alignés avec les objectifs de la transition énergétique.



Commerces de détail



EN BREF

Régions

- Nord-du-Québec
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

18 haltes services

Nutrinor Ferme & Maison

BMR

- Normandin
- Saint-Bruno
- Saint-Cœur-de-Marie
- Saint-Prime

Restaurants

- Nutrinor Halte Services du Pont-Nord
- Casse-croûte Perron Saint-Prime
- Casse-croûte Perron Saint-Gédéon

Commerces de détail

Modernisation et uniformisation du réseau des haltes services

Nutrinor a franchi une étape importante dans la modernisation de ses haltes services. Plusieurs points de vente ont été réaménagés afin d'offrir une expérience client plus harmonisée et une présentation plus cohérente des produits régionaux et coopératifs.

Des efforts soutenus de normalisation de l'affichage, de l'aménagement et des outils de gestion ont permis d'offrir une expérience similaire entre les sites, tout en préservant la convivialité qui caractérise les commerces de proximité.

Parallèlement, la révision des systèmes comptables et opérationnels a permis d'accroître la qualité de l'analyse des données et l'intelligence d'affaires à long terme.

Restaurants et haltes services : le retour de la convivialité

Le secteur a connu un renouveau marqué du côté de la restauration, notamment avec la réouverture du casse-croûte de Saint-Gédéon et l'intégration complète du restaurant de Saint-Prime au réseau.

L'harmonisation des recettes, le déploiement de la commande en ligne via une application de livraison, l'ouverture à l'année des restaurants et la bonification des espaces clients ont contribué à faire des haltes services Nutrinor et des restaurants des lieux accueillants où se côtoient produits maison, convivialité et fierté régionale.

Mettre en valeur les produits locaux et l'identité régionale

Désormais, tous les sandwiches vendus dans les haltes services sont conçus à l'aide d'un maximum de produits disponibles à travers nos secteurs comme le jambon, le fromage et le pain.

Les équipes de commercialisation ont multiplié les initiatives visant à mettre en valeur les produits régionaux et les marques coopératives dans tous les commerces de détail de Nutrinor. D'ailleurs, dans les haltes services, de nouvelles zones de mise en marché ont été créées pour les produits phares comme le fromage Perron, les pains de la Boulangerie du Royaume et les viandes de la Charcuterie Fortin.

De nouveaux affichages ont fait leur entrée sur les tablettes afin de faciliter l'identification des produits de la grande famille de Nutrinor et des produits régionaux.

Nouveaux services et partenariats structurants

En 2025, les haltes services Nutrinor ont conclu un partenariat avec Too Good To Go, application mondiale de réduction du gaspillage alimentaire.

Des produits invendus des comptoirs sont désormais offerts sous forme de paniers « surprise » à prix réduit. Cette initiative contribue à réduire les pertes alimentaires tout en rejoignant une clientèle engagée envers des choix responsables.



Véloroute des Bleuets : un réseau qui s'arrime au territoire

Le partenariat de trois ans avec la Véloroute positionne désormais les haltes services Nutrinor comme des arrêts incontournables pour les cyclistes, renforçant leur rôle au sein des communautés et du tourisme local.



QUINCAILLERIES

Préparer la transition énergétique

Dans les quincailleries BMR, l'arrivée d'Alt-Énergie, un fournisseur régional de solutions solaires, permet aux équipes de mieux accompagner les clients dans leurs projets résidentiels d'énergies renouvelables.

Ce partenariat illustre le rôle croissant des commerces de détail dans l'adoption de pratiques durables.

Formations BBQ : dynamiser l'expérience client

Afin de renforcer l'ancrage local et l'attractivité des quincailleries, Nutrinor a lancé ses formations BBQ animées par Alex Turcotte de Projet BBQ.

Les ateliers offerts dans trois succursales ont attiré une clientèle passionnée et ont créé des occasions d'échange ancrées dans le plaisir et la proximité.



Innovation et virage technologique

Les quincailleries Nutrinor ont complété la modernisation des systèmes d'étiquettes électroniques. Ce projet améliore la précision des prix, simplifie la gestion des inventaires et allège la charge de travail des employés.

Par ailleurs, l'adoption de solutions numériques, la centralisation des achats et la mise en place de nouveaux outils de suivi permettent une meilleure analyse des ventes et renforcent l'efficacité opérationnelle.



Développement durable et engagement dans la communauté



Un nouvel élan pour une démarche renouvelée

En 2024-2025, Nutrinor a entrepris une réaffirmation majeure de son engagement en développement durable. L'année marque le début d'un nouveau cycle structuré autour de trois axes prioritaires : la formation, la communication et la culture organisationnelle.

« Nous avons maintenu de nombreuses actions au fil des ans, mais il fallait les rattacher à une vision affirmée, fédératrice et commune ainsi qu'appelée à être renouvelée. Notre objectif est de propulser notre démarche, de la rendre encore plus vivante et pleinement partagée dans l'organisation »

– Marie-Claude Paradis
Vice-présidente Ressources humaines

Mesurer pour agir

Pour bâtir une stratégie durable crédible, Nutrinor a choisi de mieux connaître son point de départ avec des données vérifiées et robustes. Des bilans de gaz à effet de serre (GES) ont été réalisés dans plusieurs installations du domaine Agroalimentaire, dont la Boulangerie du Royaume, la laiterie d'Alma et l'usine des viandes d'Alma, ainsi que pour ses activités du secteur propane. Cette démarche permettra ainsi d'identifier les objectifs réalistes et un plan d'action concret.



Signataires de la Déclaration 2025 lors de la conférence de presse du Centre québécois de développement durable.

Développement durable et engagement dans la communauté

Des gestes concrets pour l'environnement

Nutrinor poursuit depuis plusieurs années ses actions de compensation carbone et de reboisement. En 2025, 21.62 tonnes de GES générées par les déplacements des employés et des membres pour les activités de la vie associative ont été compensés. De plus, 1 238 crédits carbone ont été achetés pour compenser les opérations et le transport du lait à l'usine de transformation des produits laitiers.

Tous les crédits carbone acquis par Nutrinor soutiennent exclusivement des projets de réduction réalisés au Québec, notamment grâce à la collaboration avec Solutions Will ainsi que Carbone boréal.

Ces efforts témoignent de la volonté de bâtir une culture durable, concrète et accessible, où chaque geste, petit ou grand, contribue à réduire l'empreinte environnementale de la coopérative.

Soutenir la mobilisation interne

Tout au long de l'année, plusieurs initiatives ont été déployées afin de renforcer la compréhension du développement durable à travers l'organisation.

Les équipes ont bénéficié d'outils pratiques adaptés aux réalités des haltes services et des quincailleries, tandis que des rencontres de sensibilisation ont été offertes aux gestionnaires afin de soutenir l'intégration des bonnes pratiques sur le terrain.



L'année a également été marquée par la première édition du Sommet PADN, un événement qui a rassemblé des producteurs membres autour des enjeux d'agriculture durable et d'innovation à la ferme. Ce moment de partage souligne l'importance du lien entre Nutrinor et ses membres, au cœur de sa mission coopérative.

Un engagement régional affirmé : partenaire du projet PME Durable 02

Nutrinor poursuit son engagement régional en tant que partenaire financier du projet PME Durable 02 piloté par le Centre québécois de développement durable (CQDD).

Dans le cadre de cette initiative, plus de cent organisations du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont pris des engagements concrets en matière d'écoresponsabilité.

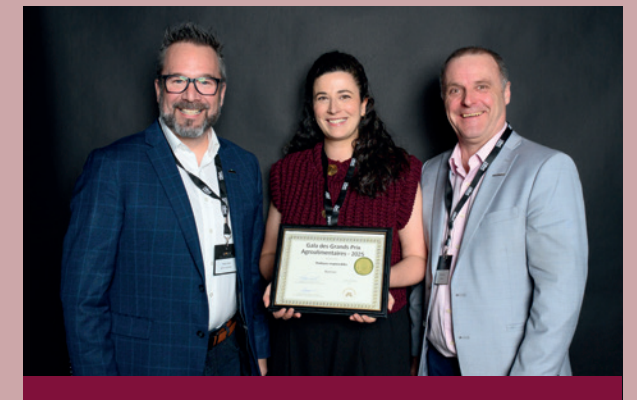
Nutrinor figure parmi les signataires de la Déclaration 2025 des dirigeantes et des dirigeants d'entreprise du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la transition vers l'écoresponsabilité, un engagement porté publiquement par la coopérative, qui a réitéré sa volonté de jouer un rôle actif dans la transition durable du territoire.

Cette participation consolide la place de Nutrinor comme acteur mobilisé dans l'économie régionale et engagé dans des actions porteuses au bénéfice de la collectivité.

Une reconnaissance régionale pour des pratiques inspirantes

En avril 2025, Nutrinor s'est vu décerner le prix Pratiques durables lors du Gala des Grands Prix agroalimentaires de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le jury a souligné la solidité des pratiques responsables de la coopérative, l'impact positif de ses actions sur le milieu et la cohérence de son modèle coopératif.



Nutrinor a également été finaliste dans la catégorie Investissement stratégique pour l'agrandissement de son usine de transformation des viandes d'Alma, un projet majeur et structurant pour la région.

Cette reconnaissance conforte l'organisation dans sa volonté de poursuivre sa démarche d'amélioration continue, en intégrant pleinement le développement durable à sa gouvernance et à la gestion de ses activités quotidiennes.

Développement durable et engagement dans la communauté

DONS ET COMMANDITES

Plus de 550 000 \$ redonnés à la communauté pour soutenir des initiatives qui font vivre les régions où Nutrinor est présente.

Des gestes qui nourrissent la collectivité

Être une coopérative, c'est contribuer activement à la vitalité des milieux où nous vivons et travaillons.

En 2024-2025, Nutrinor a soutenu de nombreuses initiatives qui favorisent la sécurité alimentaire, les saines habitudes de vie, le développement du milieu agricole et agroalimentaire ainsi que le dynamisme régional, tout en valorisant la solidarité et la coopération.

Par ses dons, commandites et partenariats, la coopérative a contribué à des projets concrets ayant un impact direct sur la qualité de vie des citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des régions qu'elle dessert.

Agir pour la sécurité alimentaire

Parce que bien se nourrir, c'est la base de tout et que nos produits peuvent contribuer à soutenir l'accès à une alimentation de qualité pour tous, Nutrinor a poursuivi son appui à des programmes essentiels tels que le Service d'accès local en sécurité alimentaire (SALSA) et le Club des petits déjeuners.

En 2024-2025, plus de 213 820 déjeuners et collations ont été servis à des enfants de la région — une contribution concrète pour que chaque jeune puisse commencer sa journée du bon pied.

Notre engagement s'est également concrétisé par un partenariat avec le Patro de Jonquière, permettant de servir 9 570 repas chauds et collations à des jeunes inscrits au programme «Étu-Actif». Ce programme favorise la motivation scolaire et le bien-être général des participants.

De plus, nous avons uni nos efforts avec la Coop Nord-Bio dans le cadre du programme «Un légume au suivant», qui a permis de redistribuer l'équivalent de 10 800 \$ en produits biologiques et locaux à des familles dans le besoin du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Notre support à Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean, Moisson Alma et Moisson Lanaudière s'est poursuivi avec :

- 22 292 litres de lait de Nutrinor produits laitiers;
- 11 080 kg de viande de Charcuterie Fortin et Boucherie Charcuterie Perron;
- 44 000 pains de la Boulangerie du Royaume;
- 8 318,3 kg de fromage provenant de la Fromagerie Perron et de la Fromagerie Champêtre;
- Plus de 13 000 kg de légumes frais et biologiques à travers notre partenariat avec la Plateforme bioalimentaire boréale Solidar.

Encourager les saines habitudes de vie

La coopérative a appuyé des événements sportifs emblématiques comme le 15 km des Pichous, où les participants ont pu savourer un lait au chocolat Nutrinor bien mérité à l'arrivée.

Le mouvement et la prévention font aussi partie de la santé des communautés.

Nutrinor a également remis un don de 7 000 \$ à la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie, soutenant des projets éducatifs et la recherche sur les maladies héréditaires rares.

Valoriser le savoir-faire d'ici

Tout au long de l'année, Nutrinor a été présente au cœur des régions où elle opère, soutenant des initiatives qui mettent en valeur les talents, la créativité et les produits d'ici :

- Le Festival des vins de Saguenay, où nos produits agroalimentaires ont séduit les visiteurs tout en permettant de remettre les surplus à la Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi;
- La Fête des récoltes de Saint-Gédéon et le Festival de la Lune des moissons de Saint-Prime, qui rassemblent producteurs, citoyens et artisans autour des saveurs régionales.

Ces événements incarnent l'esprit coopératif : créer des ponts entre la terre et la table, entre les producteurs et les consommateurs.

Soutenir la relève et les producteurs membres

À la base de Nutrinor, il y a des productrices et producteurs agricoles engagés qui nourrissent la région et en assurent la vitalité.

En 2024-2025, la coopérative a soutenu activement le domaine agricole et la mise en valeur du savoir-faire des membres par sa participation à plusieurs événements-phares :

- L'Expo agricole de Chicoutimi, où Nutrinor a accompagné les producteurs de huit fermes membres sur le «bed Nutrinor» et soutenu les exposants lors des jugements;
- Les Portes ouvertes Mangeons local de l'Union des producteurs agricoles (UPA), permettant aux citoyens de découvrir la réalité des fermes régionales et de rencontrer nos experts-conseils;
- Les brunchs annuels des syndicats locaux de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean, offrant un lieu de rassemblement convivial pour les producteurs de la région.

Ces moments de rencontre favorisent la transmission des savoirs, la fierté coopérative et la continuité du modèle agricole régional, trois piliers essentiels à la mission de Nutrinor.

Développement durable et engagement dans la communauté

Mobiliser pour la mobilité durable

Dans un esprit de solidarité, Nutrinor a soutenu la collecte de vélos usagés organisée avec le Club Cyclone d'Alma.

Les vélos remis en état ont été redistribués à des organismes locaux, permettant à des jeunes et familles de retrouver un moyen de transport actif et abordable.

L'événement a aussi servi de lieu d'apprentissage avec un atelier de mécanique gratuit et la dégustation de fromages de la Fromagerie Perron, symbole du plaisir d'agir ensemble pour sa communauté.





États financiers

Table
des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	54
Résultats consolidés	58
Réserve consolidée	59
Part des actionnaires sans contrôle consolidée	59
Flux de trésorerie consolidés	60
Bilan consolidé	62
Notes complémentaires	64
Renseignements statutaires	92

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Nutrinor coopérative (ci-après «la coopérative»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2025 et les états consolidés des résultats, de la réserve, de la part des actionnaires sans contrôle et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 octobre 2025 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport financier annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir le rapport financier annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

– nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chobot Grist Thornton SENIOR

Chicoutimi
Le jeudi 18 décembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128909

États financiers

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Chiffre d'affaires (note 3)	769 683 509	757 078 322
Coût des ventes	677 453 494	671 883 984
Excédent brut	92 230 015	85 194 338
Frais de vente	46 596 857	43 571 572
Frais généraux	10 524 920	9 623 985
Frais d'administration	18 309 281	16 577 027
Frais d'intérêts, nets	4 671 972	6 603 546
	80 103 030	76 376 130
Excédent avant autres éléments	12 126 985	8 818 208
Autres éléments (note 4)	(407 418)	693 808
Excédent de l'exercice avant impôts	11 719 567	9 512 016
Impôts sur les bénéfices des filiales	936 685	881 671
Excédent de l'exercice	10 782 882	8 630 345
Excédent de l'exercice attribuable aux		
Membres de la coopérative	10 571 133	8 530 812
Actionnaires sans contrôle	211 749	99 533
	10 782 882	8 630 345

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 3 et 4 fournissent des informations supplémentaires sur les résultats consolidés.

Réserve consolidée et part des actionnaires sans contrôle consolidée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
RÉSERVE CONSOLIDÉE		
Solde au début	69 290 004	63 806 018
Excédent de l'exercice précédent avant ristournes et impôts	8 530 812	7 245 281
	77 820 816	71 051 299
Affectations de l'exercice précédent		
Ristournes	(3 032 262)	(2 624 800)
Impôts sur les bénéfices		
Exigibles	(836 040)	(138 609)
Futurs	(967 085)	1 002 114
	(4 835 387)	(1 761 295)
Solde à la fin	72 985 429	69 290 004
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE CONSOLIDÉE		
Solde au début	2 430 717	2 331 184
Excédent de l'exercice	211 749	99 533
Solde à la fin	2 642 466	2 430 717

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États financiers

Flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	10 782 882	8 630 345
Dividendes reçus de sociétés satellites	100 000	210 000
Impôts sur les bénéfices exigibles de l'exercice précédent	(836 040)	(138 609)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 058 625	8 950 385
Amortissement des actifs incorporels	374 540	437 587
Amortissement des produits reportés	(1 286 847)	(853 990)
Amortissement des frais de financement reportés	33 634	35 336
Intérêts implicites sur la dette à long terme	118 808	149 924
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(176 063)	(1 430 430)
Gain sur la cession de société satellite	(43 165)	(104 798)
Dépréciation des immobilisations corporelles	749 576	507 659
Amortissement des actifs biologiques producteurs	401 760	405 249
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(127 035)	(81 300)
Impôts futurs des filiales	(63 247)	353 884
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(5 414 052)	(851 836)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 673 376	16 219 406

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des effets à recevoir	(76 632)	14 165
Intérêt dans un partenariat		(50)
Variation nette des avances à un intérêt à un partenariat	(700 000)	(2 833 408)
Cession de parts d'une société satellite	43 165	522 473
Cession de parts sociales	2 862 661	1 670 623
Immobilisations corporelles	(11 652 758)	(18 323 864)
Actifs biologiques producteurs	(433 700)	(364 338)
Cession d'immobilisations corporelles	763 378	2 282 502
Cession d'écart d'acquisition		99 900
Encaissement d'aide gouvernementale reportée afférente aux immobilisations corporelles	2 441 260	2 968 171
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 752 626)	(13 963 826)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(4 958 500)	(6 456 366)
Emprunts à long terme	14 541 477	15 390 763
Remboursements d'emprunts à long terme	(13 539 161)	(10 288 665)
Émission de capital social	1 548 323	1 677 686
Rachat de capital social	(2 724 845)	(2 388 839)
Ristournes en espèces	(1 508 583)	(1 306 547)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 641 289)	(3 371 968)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 279 461	(1 116 388)
Découvert bancaire au début	(1 549 911)	(433 523)
Découvert bancaire à la fin	(270 450)	(1 549 911)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États financiers

Bilan consolidé au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
ACTIF		
Court terme		
Comptes clients et autres créances (note 5)	71 240 960	56 315 729
Stocks (note 6)	54 883 730	52 780 941
Stocks agricoles (note 7)	662 835	445 633
Actifs d'impôts exigibles	3 663 566	3 398 282
Frais payés d'avance	8 294 367	6 855 942
	138 745 458	119 796 527
Long terme		
Actifs biologiques producteurs (note 12)	354 422	322 482
Immobilisations corporelles (note 11)	98 166 125	97 908 883
Actifs incorporels (note 13)	4 235 857	4 610 397
Placements dans des sociétés satellites (note 8)	1 105 963	1 078 928
Autres placements (note 9)	14 712 883	17 498 912
Intérêt dans un partenariat (note 10)	3 518 924	2 818 924
Écarts d'acquisition	25 733 361	25 733 361
	286 572 993	269 768 414

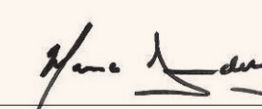
PASSIF

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Court terme		
Découvert bancaire	270 450	1 549 911
Emprunts bancaires (note 14)	14 447 500	19 406 000
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 15)	64 526 157	51 003 859
Produits reportés	399 495	386 914
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	11 630 089	10 402 054
	91 273 691	82 748 738
Long terme		
Produits reportés (note 16)	10 010 721	8 955 702
Dette à long terme (note 17)	54 617 870	54 591 753
Passif d'impôts futurs (note 18)	10 979 921	10 076 083
	166 882 203	156 372 276
AVOIR		
Avoir attribuable aux membres de la coopérative		
Avoir des membres		
Capital social (note 19)	33 491 762	33 144 605
Avoir de la coopérative		
Excédent de l'exercice	10 571 133	8 530 812
Réserve générale	72 985 429	69 290 004
	117 048 324	110 965 421
Part des actionnaires sans contrôle	2 642 466	2 430 717
	119 690 790	113 396 138
	286 572 993	269 768 414

Pour le conseil,



Dominic Perron,
administrateur



Marc Landry,
administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante
des états financiers consolidés.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

1. Statuts, nature des activités et fin d'exercice

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, exerce principalement ses activités dans le domaine agroalimentaire. La coopérative a une fin d'année flottante, soit le vendredi le plus proche du 31 octobre. Pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2025, la période est de 52 semaines (52 semaines en 2024).

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives (ci-après le « Règlement »). Selon cet article, les états financiers doivent être préparés suivant les normes du Manuel de CPA Canada-Comptabilité, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement. La notion de « normes du Manuel de CPA Canada-Comptabilité » a été interprétée par la direction comme signifiant les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ainsi, les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, sauf pour les principaux éléments suivants du chapitre II du Règlement :

(a) L'excédent de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôts sur les bénéfices. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur les bénéfices seront inscrits à la réserve au cours du prochain exercice ;

(b) Les parts sociales et les parts privilégiées sont présentées au bilan dans la section « Avoir des membres ».

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la coopérative et de ceux de toutes les filiales depuis leur date d'acquisition, c'est-à-dire les comptes des filiales suivantes :

- Groupe Avinor inc.
- Charcuterie L. Fortin limitée
- 9227-7821 Québec inc.
- Les Élevages Hébertville S.E.N.C
- Les Élevages St-Prime inc.
- Albert Perron inc.
- La Fromagerie Champêtre inc.
- Boulangerie du Royaume inc.
- Alain Royer Consultant inc
- 9484-3240 Québec inc.

Tous les soldes et les transactions intersociétés ont été éliminés.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Participation dans les sociétés satellites

Les participations dans les sociétés satellites, c'est-à-dire les placements dans lesquels la coopérative exerce une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Intérêt dans un partenariat

L'intérêt dans le partenariat est comptabilisé à la valeur d'acquisition.

Dépréciation des participations dans les sociétés satellites et l'intérêt dans le partenariat

À chaque date de fin d'exercice, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation des participations dans les sociétés satellites et l'intérêt dans le partenariat. Dans l'affirmative et si la coopérative détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une des participations dans les sociétés satellites et l'intérêt dans le partenariat, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation dans les sociétés satellites et l'intérêt dans le partenariat est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de la coopérative doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes consolidées. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la coopérative pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la coopérative provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la coopérative qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de la coopérative provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la coopérative provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre de frais d'intérêts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la coopérative détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier évalué au coût après amortissement, la valeur comptable de l'actif financier sera alors réduite au plus élevé des trois montants suivants :

- La valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché approprié à cet actif;
- Le prix que la coopérative pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de fin d'exercice;

- La valeur de réalisation de tout bien affecté à la garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Le montant de la réduction est comptabilisé à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Stocks

Agroalimentaire

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les produits laitiers dérivés sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût spécifique. Les remises de fournisseurs sont déduites pour déterminer le coût d'acquisition.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Le coût des produits de certains produits finis est déterminé selon la méthode du coût standard par type de produits. Le coût de ces produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication fixes et variables appropriés. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminués des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Agriculture

Les stocks de grains et fournitures du domaine de l'agriculture sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Énergie

Les stocks du secteur du pétrole et du propane sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Commerce de détail

Les stocks du domaine des quincailleries sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les remises de fournisseurs sont déduites pour déterminer le coût d'acquisition.

Les stocks de dépanneurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Stocks agricoles

Les stocks agricoles de poulets sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des poulets est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré en utilisant la méthode du coût des intrants. Le coût des intrants des animaux inclut le coût d'achat et la nourriture. Il n'inclut cependant pas le coût de la main-d'œuvre directe ni les frais généraux.

Contrats d'achat et de vente à terme et contrats de change à terme

Propane et Agriculture - éléments financiers

La coopérative utilise des swaps sur coût d'achat de matières premières dans la gestion de son risque de variation de prix. La coopérative n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

La coopérative utilise également des contrats de change à terme dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes futures de produits agricoles. La coopérative n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

La coopérative a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps sur matières premières auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations de prix et pour comptabiliser les contrats de change à terme auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux de change provenant des ventes futures libellées en devises étrangères.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Lors de la mise en place de la relation de couverture, la coopérative a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, la coopérative a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, la coopérative détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

La coopérative cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Agriculture - éléments non financiers

La coopérative utilise des contrats à terme d'achat et de vente pour s'assurer du prix d'achat et de vente des grains. Ces contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers n'entrent pas dans le champ d'application de la norme comptable sur les instruments financiers, car ils ne sont pas des contrats à terme boursiers ni des contrats désignés comme constitutifs d'une relation de couverture admissible, les contrats ne peuvent faire l'objet d'un règlement net et le but de ceux-ci n'est pas de faire des gains à court terme. Il n'y a donc pas d'actifs ou passifs financiers comptabilisés et les gains ou pertes sont constatés lors de leur règlement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Bâtiments	Dégressif	2,5 % à 10 %
Aménagements	Dégressif	4 % et 10 %
Machinerie et équipement	Dégressif	8 % et 25 %
Matériel roulant	Dégressif	10 % et 30 %
Machinerie et équipement	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel roulant	Linéaire	3,5 à 10 ans
Aménagements	Linéaire	5 à 25 ans
Bâtiments	Linéaire	10 à 40 ans

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs biologiques producteurs

Amortissement

Les poules et les poulettes sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 12 mois.

Les poulettes seront amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 12 mois à partir du moment qu'elles seront prêtes à pondre.

Dépréciation

Les actifs biologiques producteurs sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif biologique producteur n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif biologique producteur sur sa juste valeur.

Aide gouvernementale reportée

Les crédits d'impôt à l'investissement et les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'aide gouvernementale reportée et virés graduellement aux résultats, aux mêmes taux et périodes que les immobilisations corporelles subventionnées.

Produit d'assurance reporté

La portion du produit d'assurance afférente à l'obtention d'immobilisations corporelles neuves est constatée tout au long de l'utilisation de ces immobilisations corporelles. Le compte « produit d'assurance reporté » ainsi créé est progressivement viré aux résultats, au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles en cause.

Constataion des produits

Les principales sources de produits de la coopérative sont la vente de produits reliés à l'agroalimentaire, l'agriculture, l'énergie et au commerce de détail. En règle générale, les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les montants facturés ou reçus selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits, sont inscrits à titre d'encaissements anticipés.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Mesures incitatives à la vente, dont les rabais sur le volume

Les mesures incitatives à la vente sont portées en réduction des ventes. Les mesures incitatives basées sur des engagements de volume de vente sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le volume de vente sera atteint selon les estimations de la direction.

Contrats de service pour une période fixe dépassant un mois

Les contrats de service sont offerts aux clients pour des périodes variant entre un mois et trois ans. Les produits de ces contrats sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats, à la condition qu'il existe un accord entre les parties, que les honoraires de services soient déterminés ou déterminables et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Revenus de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la coopérative. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût ou au coût après amortissement sont établis selon la méthode du coût moyen. Les primes ou escomptes afférents aux placements évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du placement correspondant et l'amortissement afférent est constaté à titre de produits d'intérêts.

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition des entreprises acquises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle sont rattachés les écarts d'acquisition pourraient excéder leur juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent doit être comptabilisée à l'égard de cet actif incorporel.

Actifs incorporels

Les quotas de production et marque de commerce ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

La liste de clients est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant entre 7 et 10 ans, jusqu'en 2030.

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Impôts sur les bénéfices

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur l'excédent. La coopérative comptabilise les impôts futurs à la réserve au même moment où les impôts exigibles y sont constatés, soit lors du prochain exercice si le résultat net se solde par un excédent et dans l'exercice courant si le résultat net se solde par un déficit. Les impôts exigibles et futurs des filiales qui n'ont pas un statut de coopérative sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice courant.

Conversion des devises

La coopérative utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Régime de retraite

Les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées, afférents aux services courants, sont portés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont exigibles par l'employeur.

Obligations environnementales

Les frais de contingence environnementale relatifs aux opérations courantes sont comptabilisés selon leur nature. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

La coopérative a l'obligation de retirer les équipements pétroliers enfouis sur les terrains qu'elle possède et de procéder à des études environnementales lors de la disposition de ceux-ci. La coopérative est également exposée au risque de décontamination future de ces sites. Dans certains cas, celle-ci ne dispose pas de suffisamment d'information pour pouvoir faire une estimation raisonnable de la dépense à engager pour assumer cette obligation, étant donné que les coûts de démantèlement et de décontamination ne sont pas connus à l'avance et peuvent grandement différer d'un terrain à l'autre. La coopérative constate un passif dans la période au cours de laquelle elle dispose de suffisamment d'information pour faire une estimation raisonnable de la dépense à engager pour assumer l'obligation.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

3. Informations sur les résultats

Chiffre d'affaires

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Agroalimentaire	431 674 278	423 456 000
Agriculture	89 649 785	87 206 983
Énergie	137 324 391	139 981 909
Commerce de détail	110 677 187	106 063 968
Autres	357 868	369 462
	769 683 509	757 078 322

Charges

Amortissement des immobilisations corporelles	10 958 625	8 950 385
Amortissement des actifs incorporels	374 540	437 587
Amortissement des produits reportés	(1 286 847)	(853 990)
Amortissement des actifs biologiques	401 760	405 249

4. Autres éléments

Ristournes

	835 121	18 166
--	---------	--------

Autres éléments

Gain sur la cession d'une participation dans une société satellite	43 165	104 798
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	176 063	1 430 430
Dépréciation des immobilisations corporelles	(749 576)	(507 659)
Autres	(599 226)	(214 547)
Contingence environnementale	(240 000)	(218 680)
	(1 369 574)	594 342

Participation dans les satellites à la valeur de consolidation

Quote-part des résultats de sociétés satellites	127 035	81 300
	(407 418)	693 808

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

5. Comptes clients et autres créances

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Comptes clients	55 560 081	48 192 100
Comptes clients - administrateurs	1 020 569	338 230
Comptes clients - Les producteurs de lait du Québec	13 978 487	7 405 743
Taxes à la consommation à recevoir	681 823	379 656
	71 240 960	56 315 729

Les comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 1 478 596 \$ (1 268 195 \$ au 1^{er} novembre 2024). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 822 977 \$ pour l'exercice (544 913 \$ en 2024), alors que la reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur les comptes clients est de 412 827 \$ (438 411 \$ en 2024).

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
6. Stocks		
Agroalimentaire	29 182 559	25 694 126
Agriculture	8 200 395	9 470 115
Énergie	4 471 222	4 302 395
Commerce de détail	13 029 554	13 314 305
	54 883 730	52 780 941

Au cours de l'exercice, un montant total de stocks de 637 530 423 \$ (634 947 734 \$ en 2024) est comptabilisé en charges de l'exercice et est présenté dans le coût des ventes.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

7. Stocks agricoles

	2025-10-31			
	Mesure	Quantité	Prix unitaire \$	Total \$
Poulets	Unité	346 200	1,91	662 835
				662 835
				2024-11-01
	Mesure	Quantité	Prix unitaire \$	Total \$
Poulets	Unité	218 400	2,04	445 633
				445 633

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
8. Placements dans des sociétés satellites		
Participations dans des sociétés satellites dont le pourcentage de détention varie de 16,67 % à 49 %	1 105 963	1 078 928

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
9. Autres placements		
Actions ordinaires de sociétés fermées, au coût	541 733	541 733
Parts sociales, au coût	14 094 518	16 957 179
Effets à recevoir, taux variables	76 632	
	14 712 883	17 498 912

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
10. Intérêt dans un partenariat		
50 actions de catégorie « A » d'une société privée (50 %)	50	50
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	3 518 874	2 818 874
	3 518 924	2 818 924

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$		2024-11-01 \$
11. Immobilisations corporelles			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
			Valeur comptable nette
Terrains	5 653 813		5 653 813
Aménagements	3 026 909	1 780 251	1 246 658
Bâtiments	80 778 709	36 909 197	43 869 512
Machinerie et équipement	135 208 192	89 813 861	45 394 331
Matériel roulant	7 236 811	5 235 000	2 001 811
	231 904 434	133 738 309	98 166 125
			97 908 883

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

			2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
12. Actifs biologiques producteurs	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
43 708 poules pondeuses (30 800 au 1 ^{er} novembre 2024)	303 957	79 278	224 679	107 347
19 740 poulettes pondeuses (31 408 au 1 ^{er} novembre 2024)	129 743		129 743	215 135
	433 700	79 278	354 422	322 482

13. Actifs incorporels

		2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Quotas de production		2 708 105	2 708 105
Marque de commerce		71 924	71 924
Listes de clients		1 455 828	1 830 368
		4 235 857	4 610 397

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

14. Emprunts bancaires

Les créances, les stocks, les immobilisations corporelles, les actifs incorporels ainsi qu'une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens sont affectés à la garantie des emprunts bancaires. Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 57 500 000 \$ (55 000 000 \$ au 1^{er} novembre 2024), portent intérêt à taux fixe, au taux préférentiel sans majoration, au taux préférentiel plus 0,25 % ainsi qu'au taux préférentiel plus 0,5 % (de 4,12 % à 4,95 % au 31 octobre 2025; de 5,71 % à 6,45 % au 1^{er} novembre 2024) et sont renégociables annuellement. Au 31 octobre 2025, le taux moyen pondéré est de 4,34 % (5,70 % au 1^{er} novembre 2024). De plus, la coopérative dispose d'un crédit de 3 500 000 \$ en dollars canadiens sous forme de contrat de change. En vertu des conventions de crédit, la coopérative doit se conformer à certaines clauses restrictives. Au 31 octobre 2025, et tout au long de l'exercice sur la base des états financiers internes fournis au créancier, la coopérative respecte ces clauses restrictives.

15. Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	41 267 268	34 726 741
Comptes fournisseurs - Les Producteurs de lait du Québec	13 735 589	7 299 142
Comptes fournisseurs - administrateurs	1 019 536	572 984
Encaissements anticipés	1 288 727	1 279 067
Salaires et charges sociales à payer	6 386 157	6 435 420
Intérêts à payer	828 880	690 505
	64 526 157	51 003 859

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 1 191 855 \$ au 31 octobre 2025 (1 142 222 \$ au 1^{er} novembre 2024).

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
16. Produits reportés		
Aide gouvernementale reportée	8 846 961	7 636 274
Produit d'assurance reporté	1 163 760	1 319 428
	10 010 721	8 955 702

17. Dette à long terme

Emprunts à terme, taux de 4,25 % et 4,11 % (taux moyen pondéré de 4,18 % sur le solde des emprunts au 31 octobre 2025; 5,63 % au 1^{er} novembre 2024), valeur nominale de 39 195 941 \$ au 31 octobre 2025 (41 268 352 \$ au 1^{er} novembre 2024), garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des biens présents et futurs, corporels et incorporels, remboursables par versements en capital mensuels totalisant 586 052 \$, échéant en décembre 2026 et en octobre 2029 (a)

39 074 584 41 117 831

Emprunt à terme, 4,25 % (5,89 % au 1^{er} novembre 2024), valeur nominale de 4 550 000 \$ au 31 octobre 2025 (4 131 667 \$ au 1^{er} novembre 2024), garanti par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des biens présents et futurs, corporels et incorporels, remboursable par versements en capital mensuels de 58 333 \$, échéant en décembre 2026 (a)

4 533 616 4 112 763

Contributions gouvernementales de Développement économique Canada et Investissement Québec, sans intérêt (taux effectifs entre 4,5 % et 12,25 %; taux effectifs entre 4,5 % et 12,25 % au 1^{er} novembre 2024), valeur nominale de 10 043 521 \$ (10 831 380 \$ au 1^{er} novembre 2024), dont 4 989 931 \$ est garanti par des biens meubles et immeubles, remboursables par versements en capital mensuels totalisant 161 799 \$, échéant entre juin 2026 et mai 2034 (b) (c)

9 630 649 10 200 306

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
17. Dette à long terme (suite)		
Effets à payer, au taux moyen pondéré de 4,79 % (6,30 % au 1 ^{er} novembre 2024), garantis par des équipements ainsi que par des hypothèques grevant des terrains et des bâtiments, remboursables par versements mensuels totalisant 35 826 \$, échéant entre octobre 2027 et juillet 2033 (c)	3 000 561	2 583 755
Emprunts à terme, au taux moyen pondéré de 4,4 % (5,92 % au 1 ^{er} novembre 2024), garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur des biens corporels et incorporels, remboursables par versements mensuels totalisant 86 893 \$, échéant entre novembre 2025 et juillet 2026 (b) (c)	6 008 549	6 979 152
Emprunt à terme, 4,2 %, garanti par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des biens présents et futurs, corporels et incorporels, remboursable par versements en capital mensuels de 60 606 \$, échéant en septembre 2027 (a)	4 000 000	
	66 247 959	64 993 807
Tranche échéant à moins de un an	11 630 089	10 402 054
	54 617 870	54 591 753

Compte tenu de l'évènement subséquent décrit ci-après en (b) et (c), les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 11 630 089 \$ en 2026, à 29 780 852 \$ en 2027, à 5 645 548 \$ en 2028, à 11 600 581 \$ en 2029 et à 2 149 653 \$ en 2030.

Également, la coopérative dispose de crédits rotatifs d'un montant total autorisé de 17 500 000 \$ (17 500 000 \$ au 1^{er} novembre 2024) pour financer ses dépenses en immobilisations et acquisitions d'entreprise. Ces crédits rotatifs, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières sur l'universalité des biens présents et futurs, corporels et incorporels, portent intérêt à des taux variant de 4,2 % au taux préférentiel majoré de 0,25 % (4,7 %). Au 31 octobre 2025, le montant utilisé par la coopérative est de 4 422 834 \$ (507 721 \$ au 1^{er} novembre 2024). (a)

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

17. Dette à long terme (suite)

(a) En vertu des conventions de crédit, la coopérative s'est engagée à respecter certaines clauses restrictives notamment certains ratios financiers. Au 31 octobre 2025, et tout au long de l'exercice sur la base des états financiers internes fournis au créancier, la coopérative respecte ces clauses restrictives.

(b) Le créancier s'est engagé par écrit à refinancer pour une période excédant un an à compter de la date de fin d'exercice et sans condition ces effets à payer.

(c) En vertu des conventions de crédit, pour certains emprunts, la coopérative s'est engagée à respecter certaines clauses restrictives notamment certains ratios financiers. Au 31 octobre 2025, et tout au long de l'exercice sur la base des états financiers internes fournis au créancier, la coopérative est en défaut quant au respect de ces clauses restrictives afférentes à des emprunts totalisant 13 607 327 \$. Cependant, subséquentement à la fin d'exercice, des créanciers ont renoncé par écrit à exiger le remboursement accéléré des emprunts pour une période excédant douze mois plus 1 jour.

18. Passif d'impôts futurs

Le montant du passif d'impôts futurs attribuables à chaque type d'écart temporaire et de pertes fiscales inutilisées se détaille comme suit :

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Parts sociales	4 295 881	4 698 452
Immobilisations corporelles	10 214 328	9 046 777
Actifs incorporels	581 430	664 459
Provisions non déduites	(221 937)	(150 220)
Pertes fiscales inutilisées	(2 637 035)	(2 560 163)
Produits reportés	(1 554 664)	(1 584 279)
Autres	301 918	(38 943)
	10 979 921	10 076 083

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

19. Capital social

L'avoir des membres de la coopérative est illimité quant au nombre des parts qui peuvent être émises. Les parts sociales ont une valeur nominale de 10 \$ chacune. Les parts privilégiées ont une valeur nominale de 1 \$ chacune, à l'exception des parts privilégiées de catégorie «B» qui ont une valeur nominale de 100 \$.

Toute personne désirant devenir membre doit souscrire et payer dix (10) parts sociales de qualification. Un membre doit aussi souscrire deux cent quarante (240) parts sociales additionnelles payables selon les modalités prévues au règlement.

Moyennant certaines conditions, la coopérative peut aussi avoir des membres auxiliaires de catégories «A» et «B».

Les parts privilégiées sont sans droit de vote et rachetables au gré de la coopérative à leur valeur nominale. Elles sont sujettes au respect des conditions établies par les règlements généraux et la Loi sur les coopératives.

Les parts privilégiées de catégorie «B» sont émises en vertu du Régime d'Investissement Coopératif et sont rachetables selon les termes prévus par le régime.

Les intérêts sur les parts privilégiées sont déclarés annuellement par le conseil d'administration. Sauf indications contraires, les parts privilégiées de catégories «C», «E», «H» et «J» ne portent pas intérêt tandis que les parts privilégiées de catégories «B» et «F» portent intérêt au taux fixé par le conseil d'administration.

Sauf indications contraires, les parts privilégiées de catégories «C» sont rachetables après 10 ans. Les parts privilégiées de catégories «E», «H» et «J» sont rachetables en tout temps tandis que les parts privilégiées de catégorie «F» sont rachetables au gré de la coopérative à compter de 5 ans après leur date d'émission.

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

19. Capital social (suite)

Émis et payé

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Partis sociales		
Membres	1 778 333	1 796 956
Membres auxiliaires, catégorie « A »	201 106	205 309
Membres auxiliaires, catégorie « B »	94 310	100 801
	2 073 749	2 103 066
Partis privilégiées, sans intérêt		
Partis privilégiées « C », série 2015		324 932
Partis privilégiées « C », série 2016	729 793	756 309
Partis privilégiées « C », série 2017	496 169	514 565
Partis privilégiées « C », série 2018	579 934	601 820
Partis privilégiées « C », série 2019	794 325	823 388
Partis privilégiées « C », série 2020	582 460	604 234
Partis privilégiées « C », série 2021	768 966	797 543
Partis privilégiées « C », série 2022	993 360	1 031 587
Partis privilégiées « C », série 2023	847 743	880 871
Partis privilégiées « C », série 2024	610 344	632 002
Partis privilégiées « C », série 2025	743 778	
	7 146 872	6 967 251
Partis privilégiées « E », sans échéance	79 540	79 540
Partis privilégiées « H », sans échéance	7 882 781	7 448 889
Partis privilégiées « J », sans échéance	384 584	399 209

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

19. Capital social (suite)

Partis privilégiées, régime d'investissement coopératif

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
Partis privilégiées « B », 4,5 %, échues en 2025		2 688 945
Partis privilégiées « B », 4,25 %, échéant en 2026	2 532 216	2 578 114
Partis privilégiées « B », 4,5 %, échéant en 2027	3 037 056	3 046 310
Partis privilégiées « B », 4,5 %, échéant en 2028	3 063 659	3 067 073
Partis privilégiées « B », 5,0 %, échéant en 2029	2 722 090	2 722 727
Partis privilégiées « B », 4,5 %, échéant en 2030	2 590 511	417 427
Partis privilégiées « B », 4,5 %, échéant en 2031	532 976	
	14 478 508	14 520 596
Partis privilégiées		
Partis privilégiées « F », 4,5 %, échues en 2025		359 830
Partis privilégiées « F », 4,25 %, échéant en 2026	124 843	124 843
Partis privilégiées « F », 4,5 %, échéant en 2027	401 211	407 610
Partis privilégiées « F », 4,5 %, échéant en 2028	480 358	488 679
Partis privilégiées « F », 5,0 %, échéant en 2029	220 870	225 092
Partis privilégiées « F », 4,5 %, échéant en 2030	214 011	20 000
Partis privilégiées « F », 4,5 %, échéant en 2031	4 435	
	1 445 728	1 626 054
Total des partis privilégiées	31 418 013	31 041 539
Total du capital social	33 491 762	33 144 605

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
19. Capital social (suite)		
Au cours de l'exercice, le capital des membres a varié de la façon suivante :		
Partis sociales		
Solde au début	2 103 066	2 162 315
Ristournes converties en parts	17 308	13 228
Émission de parts	1 000	500
Rachats de parts	(47 625)	(72 977)
Solde à la fin	2 073 749	2 103 066
Partis privilégiées		
Solde au début	31 041 539	30 375 190
Ristournes converties en parts	1 506 371	1 305 025
Émission de parts	2 909 488	3 035 312
Rachats de parts	(4 039 385)	(3 673 988)
Solde à la fin	31 418 013	31 041 539

Le nombre de membres au 31 octobre 2025 est de 995 (1 006 au 1^{er} novembre 2024) pour un capital souscrit de 2 240 000 \$ (2 245 000 \$ au 1^{er} novembre 2024).

Au cours de l'exercice, la coopérative a procédé à un transfert de parts privilégiées au montant de 1 362 165 \$ (1 358 126 \$ au 1^{er} novembre 2024).

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

	2025-10-31 \$	2024-11-01 \$
20. Affectations de l'exercice courant		
Le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale annuelle qu'une somme de 3 640 000 \$ soit distribuée à titre de ristournes à même l'excédent de l'exercice.		
Les effets de la non-comptabilisation des ristournes et des impôts sur les bénéfiques, sur les états des résultats et de la réserve consolidée, sont les suivants :		
Excédent de l'exercice avant ristournes et impôts	10 571 133	8 530 812
Ristournes	(3 640 000)	(3 032 262)
Impôts sur les bénéfiques		
Exigibles	(513 345)	(836 040)
Futurs	24 181	(967 085)
Affectation à la réserve consolidée	6 441 969	3 695 425

États financiers

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

21. Opérations conclues avec des apparentés

La coopérative a effectué les transactions suivantes avec ses sociétés satellites :

Produits

Chiffre d'affaires

Charges

Achats

La coopérative a effectué les transactions suivantes avec des sociétés contrôlées par certains de ses administrateurs :

Produits

Chiffre d'affaires

Charges

Achats

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange et effectuées dans le cours normal des activités, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

2025-10-31	2024-11-01
\$	\$

49 045	72 158
--------	--------

	409 424
--	---------

8 919 202	7 323 509
-----------	-----------

12 209 886	11 654 001
------------	------------

2025-10-31	2024-11-01
%	%

22. Opérations avec les membres

La proportion des opérations que la coopérative a effectuées avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives se détaille comme suit :

Chiffre d'affaires
Achats

10,57	9,79
30,67	30,27

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

23. Engagements

La coopérative s'est engagée à louer des bâtiments, du matériel roulant et des équipements en vertu de contrats de location à long terme jusqu'en 2031. L'engagement total en vertu de ces contrats est de 2 176 711 \$ pour les bâtiments, 15 877 \$ pour les équipements et 7 554 173 \$ pour le matériel roulant pour un total de 9 746 761 \$. Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 3 199 624 \$ en 2026, 2 431 568 \$ en 2027, 1 955 810 \$ en 2028, 1 450 927 \$ en 2029 et 674 887 \$ en 2030.

24. Événement postérieur à la date du bilan

Au 31 octobre 2025, la coopérative a signé des accords de financement totalisant 4 099 000\$ qui n'étaient pas encore déboursés en date de fin d'exercice. Les emprunts sont garantis par des hypothèques mobilières sur l'universalité des biens présents et futurs, corporels et incorporels, sont sans intérêt et au taux préférentiel majoré de 0,5 %, sont remboursables par versements mensuels totalisant 56 960 \$ à compter du 24^e mois suivant le débours et viennent à échéance entre 60 et 72 mois suivant le débours. Les déboursements auront lieu lorsque les dépenses admissibles au projet seront encourues.

25. Éventualité

La coopérative possède des terrains sur lesquels des équipements pétroliers sont installés. La coopérative est exposée au risque lié à la décontamination future de ces sites suite à leur mise hors service. Elle estime qu'il est difficile de déterminer la probabilité que ces événements futurs se produisent et qu'il serait difficile de faire une estimation raisonnable des coûts. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

Également, la coopérative a conclu une entente avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour une subvention d'un montant de 1 281 017 \$ relativement à un programme d'économie d'énergie. Cette subvention est assortie de clauses prévoyant le remboursement partiel du montant advenant le cas où les objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre ne soient pas atteints d'ici 2027. La direction est d'avis qu'il est peu probable que la coopérative n'atteigne pas les objectifs de réduction et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

26. Risques financiers

Risque de crédit

La coopérative est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. La coopérative a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la coopérative.

Risque de marché

Les instruments financiers de la coopérative l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'exploitation, d'investissement et de financement :

Risque de change

La coopérative réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes libellées dans une monnaie étrangère, lesquelles sont principalement effectuées en dollars américains et en euros. Au 31 octobre 2025, la coopérative est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains ou en euros totalisant 8 166 284 \$ (6 971 486 \$ au 1^{er} novembre 2024) ainsi que d'éléments de passif à court terme libellés en dollars américains et en euros totalisant 5 177 717 \$ (3 299 066 \$ au 1^{er} novembre 2024).

La coopérative conclut des contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change auquel elle est exposée et en vertu desquels elle est tenue de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance. Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes futures de produits agricoles.

Ces contrats de change ont le même notionnel établi dans la même devise que les opérations futures couvertes et viennent à échéance dans les 30 jours suivant le règlement des opérations futures couvertes.

Risque de taux d'intérêt

La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Des emprunts à long terme et des emprunts bancaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la coopérative au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Des emprunts bancaires et des emprunts à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc la coopérative à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la coopérative ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La coopérative n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires
au 31 octobre 2025

26. Risques financiers (suite)

Risque de fluctuation de prix

La coopérative conclut des swaps sur coût d'achat de matières premières visant à couvrir le risque de fluctuation de prix auquel elle est exposée et en vertu desquels elle est tenue d'acheter des quantités précises de litres de matières premières à des prix déterminés à l'avance. Ces swaps sur coût d'achat de matières premières sont conclus dans le but de fixer le prix d'achat et les décaissements liés aux achats futurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la coopérative est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Renseignements statutaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2025
(non audité)

Conseil d'administration

Président

Dominic Perron

Vice-présidente

Pascale Maltais

Administrateurs

Simon Boily
Raphaël Lepage
Guillaume Bergeron
Pascal Gilbert
Normand Lapointe
Samuel Côté
Louis Taillon
Paméla Maltais

Comité de gouvernance et éthique

Président

Pascal Gilbert

Administrateurs

Samuel Côté
Guillaume Bergeron

Observateur

Dominic Perron

Comité d'audit

Président

Simon Boily

Administrateurs

Samuel Côté
Louis Taillon

Observateur

Dominic Perron

Comité ressources humaines

Présidente

Pascale Maltais

Administrateurs

Paméla Maltais
Raphaël Lepage

Observateur

Dominic Perron

Officiers

Chef de la direction

Evans Fillion

Secrétaire

Marc Landry

CRÉDITS

Crédits photos

Les photos qui figurent dans ce rapport ont été prises par des photographes du Saguenay–Lac-Saint-Jean : Canopée Médias, Francis Doucet, Maé Caouette, Pranayama Photographie, Jaëlle Francoeur, Photographie Samuel Snow.

Illustration en page couverture

Une œuvre créée sur mesure par Joëlle Gobeil, une artiste multidisciplinaire en arts visuels et en théâtre du Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Joëlle Gobeil
Artiste multidisciplinaire

Conception graphique

Alizés – Le vent dans les voiles



